



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BEAUCE-CENTRE
Municipalité Saint-Frédéric

**AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENTS # 413-25 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #298-15**

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 8 décembre 2025, le conseil municipal de Saint-Frédéric a adopté le projet de règlement # 413-25 amendant le règlement de lotissement #298-15;

QU'une assemblée de consultation publique sera tenue le 2 février 2026 à 19h00 à la salle du conseil municipal située au 850 rue de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Frédéric.

Le projet de règlement # 413-25 amendant le règlement de lotissement # 298-15 touche les dispositions suivantes:

1. Modification de l'article 15 concernant les dispositions générales d'une nouvelle rue afin de permettre la réduction de la distance d'une route supérieure sous réserve de l'autorisation du Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

QUE le projet de règlement 413-25 est disponible pour consultation au bureau municipal;

QUE toute personne intéressée à se faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com ou par courrier au 850 rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric (QC), G0N 1P0 ou lors de l'assemblée de consultation publique qui sera tenue le 2 février 2026 à 19h00 à la salle du conseil municipal;

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 21 janvier 2026.

Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière